jamais je ne guérirai." Alors je me sentis éprise d'une grande confiance dans la puissance de sa miséricorde, et je lui dis : "O grande Sainte ! si vous voulez, vous pouvez me guérir immédiatement." J'eus la pensée de faire publier ma guérison sur les Annales ; je lui promis que si j'étais trois ans sans retomber je le ferais publier, et que si la guérison continuait plus tard je la ferais publier de nouveau. Enfin je lui promis de l'invoquer tous les jours de ma vie par des prières particulières. Aujourd'hui je suis heureuse de proclamer que la bonne Ste Anne a daigné exaucer son indigne enfant, car voilà quatre ans et dix mois que je ne suis plus retombée, et de plus aucune trace de cette maladie n'est restée.

Puisse ma reconnaissance être égale à l'obligation que je lui dois !—M. E. D.

Windsor Mills.....

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous rendre compte de quelques témoignages de la protection de notre bonne Mère la bonne Ste. Anne sur ma famille.

Au jour de l'an 1879 mon mari s'était planté un clou au genou.

Par une neuvaine que j'ai faite à la bonne Ste Anne il a été guéri en 8 jours.

Puis j'ai eu un petit garçon qui était bien estropié dès sa naissance.

Je l'ai remis entre les mains de ma sainte Patronne. J'ai promis de faire dire 5 messes.